



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Centre social d'intégration des réfugiés a ouvert une succursale à Montreux

Le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR) du Canton de Vaud a ouvert une antenne à Montreux et couvre les districts de la Riviera, du Pays-d'Enhaut et d'Aigle ainsi que les communes de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin. Depuis le mois d'octobre, environ 800 personnes au bénéfice d'un statut de réfugié (permis B et permis F) bénéficient d'un service plus proche de leur lieu de vie. Cette régionalisation permet également de rapprocher les bénéficiaires des acteurs locaux pour assurer une meilleure intégration.

Le CSIR, rattaché au Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), s'occupe de l'intégration socioprofessionnelle, apporte un soutien social et octroie le revenu d'insertion aux personnes qui sont reconnues par la Suisse comme réfugiés (permis B et permis F). Il s'occupe également des citoyens suisses de retour de l'étranger après plus de dix ans, ou rapatriés par la Confédération.

Depuis le mois d'octobre, 21 employés du CSIR traitent 309 dossiers à l'antenne de Montreux. Sont ainsi suivis 813 réfugiés, notamment 135 personnes seules, 8 couples et 166 familles habitant dans la région. Le CSIR à Lausanne (65 employés) continue de s'occuper des autres réfugiés du canton, soit de 600 dossiers, représentant 1331 réfugiés, dont 335 personnes seules, 16 couples et 240 familles.

Renforcer l'intégration par la régionalisation

« La proximité est un atout important pour améliorer l'intégration des réfugiés, notamment lorsqu'il s'agit de leur formation et de tout ce qui touche à l'emploi, explique Rebecca Ruiz, cheffe du DSAS. Une bonne connaissance du réseau économique, des employeurs et des institutions du lieu facilite entre autres l'accès aux écoles et à des stages en entreprise. »

Intégration par la voie de la formation et du marché de travail

Aujourd'hui déjà, le CSIR propose une multitude d'activités et de programmes afin d'assurer une intégration socioprofessionnelle optimale des réfugiés. Ils sont de plus en plus nombreux à toucher une bourse d'études plutôt qu'un revenu d'insertion, en

participant aux programmes de formation professionnelle qui leur sont proposés. Ces programmes sont destinés aux jeunes (18 à 25 ans) et aux adultes (dès 25 ans) sans formation professionnelle initiale achevée. En 2020, 287 personnes sur les 1'500 qui participent à ces programmes de formation professionnelle sont des réfugiés. Le Canton de Vaud pratique ainsi depuis 2016 ce que la Confédération préconise depuis l'année passée avec sa nouvelle politique de réfugiés (Agenda intégration Suisse).

En outre, le CSIR propose des mesures d'insertion sur le marché de travail, par exemple sous forme de stage, des formations courtes telles qu'auxiliaire de santé ou gestionnaire en intendance, des cours de formation (par exemple français, mathématiques, informatique, bureautique), des ateliers sur la vie quotidienne en Suisse ou des activités pour reprendre confiance en soi.

Plus d'informations : www.vd.ch/csir

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 décembre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DSAS, Pierre Gentile, responsable du Centre social d'intégration des réfugiés

TÉLÉCHARGEMENTS